



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Le diocèse se dote d'une nouvelle organisation

A partir du 1er septembre 2024, une nouvelle organisation des instances diocésaines sera mise en œuvre.

2024-05-29-reorganisation-du-diocese-septembre-2024

Téléchargez ici l'organigramme au format pdf [Télécharger](#)

Ce projet n'est pas un organigramme qui montre toutes les réalités du diocèse.

L'objectif est d'aboutir à une organisation claire au niveau diocésain, afin que chacun sache à qui il rend compte et que soient définis les moyens et les responsabilités de chacun. Cette nouvelle organisation devra permettre aux personnes de jouir de beaucoup d'autonomie dans leur domaine de responsabilité. C'est la définition de la subsidiarité, à la base de cette réforme de la gouvernance du diocèse.

Il sera important de s'appuyer sur les doyennés pour accroître l'efficacité et harmoniser les façons de faire. Nos orientations diocésaines restent bien sûr notre objectif et la nouvelle organisation doit contribuer à les décliner dans tout le diocèse.

©2024 - Diocèse d'Angoulême - 26/06/2024 -

<https://charente.catholique.fr/actualites/le-diocese-se-dote-dune-nouvelle-organisation/>